



RAPPORT DU MAIRE

2022



RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS

Ce rapport concernant la situation financière de la Ville de La Sarre est présenté conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes. Ainsi, lors d'une séance ordinaire du conseil, au plus tard en juin, le maire doit présenter aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Lors de la séance du conseil du 15 mai 2022, la trésorière a déposé le rapport financier consolidé pour l'année 2021 ainsi que les rapports d'audits de l'auditeur indépendant des états financiers de la Ville et de l'état établissant le taux global de taxation réel.



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Faisant partie intégrante du rapport financier consolidé 2021, l'auditeur indépendant Trudel, Lapointe, Collard, CPA Inc., a émis un rapport d'audit sans réserve. Son opinion se lisait comme suit :

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de La Sarre au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».



Revenus	Réel 2020	Budget 2021	Réel 2021
Taxes	9 360 880 \$	9 467 922 \$	9 541 581 \$
Paiements tenant lieu de taxes	663 873 \$	660 143 \$	642 012 \$
Transferts	1 946 343 \$	1 478 191 \$	1 206 628 \$
Services rendus	512 062 \$	627 267 \$	644 915 \$
Imposition de droits	230 369 \$	236 600 \$	317 645 \$
Amendes & pénalités	131 705 \$	179 000 \$	201 169 \$
Autres revenus	253 435 \$	306 456 \$	217 433 \$
TOTAL DES REVENUS	13 098 667 \$	12 955 579 \$	12 771 383 \$

ACTIVITÉS DE
FONCTIONNEMENT À
DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT
LE 31 DÉCEMBRE 2021

DÉPENSES	Réel 2020	Budget 2021	Réel 2021
Administration générale	2 037 881 \$	2 195 140\$	2 079 649 \$
Sécurité publique	1 354 907 \$	1 518 828 \$	1 432 925 \$
Transport	2 440 595 \$	2 537 943 \$	2 482 076 \$
Hygiène du milieu	2 464 923 \$	2 694 472 \$	2 480 863 \$
Santé et bien-être	94 797 \$	69 670 \$	64 524 \$
Aménagement, urbanisme et développement	406 024 \$	397 776 \$	373 711 \$
Loisirs et culture	1 903 458 \$	2 546 807 \$	2 155 897 \$
Frais de financement	274 719 \$	294 518 \$	219 164 \$
Amortissement	2 269 033 \$	2 246 033 \$	2 287 569 \$
Total des charges	13 246 337 \$	14 501 187 \$	13 576 378 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(147 670) \$	(1 545 608) \$	(804 995) \$

ACTIVITÉS DE
FONCTIONNEMENT À
DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT
LE 31 DÉCEMBRE 2021

AUTRES ÉLÉMENTS À DES FINS FISCALES	Réel 2020	Budget 2021	Réel 2021
Amortissement	2 269 033 \$	2 246 033\$	2 287 569\$
Produit de cession d'immobilisations	3 808 \$	- \$	- \$
(Gain) perte sur cession d'immobilisations	69 840 \$	- \$	- \$
Coût des propriétés vendues	8 896 \$	- \$	27 407 \$
Remboursement de la dette à long terme	(490 550) \$	(958 945) \$	(696 278) \$
Affectation aux activités d'investissement	(101 960) \$	(90 700) \$	(181 547) \$
Affectation - Excédent accumulé	96 181 \$	349 220 \$	384 763 \$
Total des autres éléments à des fins fiscales	1 855 248 \$	1 545 608 \$	1 821 914 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	1 707 578 \$	- \$	1 016 919 \$

ACTIVITÉS DE
FONCTIONNEMENT À
DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT
LE 31 DÉCEMBRE 2021

FAITS SAILLANTS



L'exercice financier 2021 de la Ville de La Sarre s'est soldé par un excédent de fonctionnement de **1 016 919 \$**, soit **7,5 %** de son budget 2021 s'élevant à **14 501 187 \$**.

L'excédent de **1 016 919 \$** est composé de revenus moindres de **184 196 \$** et de dépenses nettes moindres de **2 021 438 \$**.

Principaux éléments expliquant cet excédent :

➤ Revenus de fonctionnement

L'écart relatif aux revenus de fonctionnement se situe à 3 niveaux, soit les transferts gouvernementaux, l'imposition de droits ainsi que les autres revenus. Pour les montants de transferts (**-271 500 \$**), une subvention pour le transport adapté n'a été versée qu'en mai 2022 au lieu de 2021, et une modification a été apportée dans le traitement comptable des paiements de transfert versés sur plusieurs années. L'augmentation de l'imposition des droits (81 000 \$) provient des droits de mutation, plus élevés en raison du prix de vente des maisons supérieurs à l'évaluation. En ce qui a trait aux autres revenus (**-89 000 \$**), il s'agit de contributions attendues qui n'ont pas été reçues en raison de la diminution des activités.

FAITS SAILLANTS



➤ Charges de fonctionnement

L'écart relatif aux charges se situe au niveau des frais d'administration générale, de l'hygiène du milieu, des loisirs et culture, et de la dette à long terme. En effet, la Ville a subi moins de bris durant l'année 2021, ce qui a généré une économie en temps supplémentaire et en matériel. De plus, la pandémie ayant causé une diminution des activités de loisirs et culture, les charges ont été moins élevées que prévu. Pour terminer, le refinancement à des taux d'intérêt plus bas, et la modification du traitement comptable au niveau des paiements de transfert ont impacté le remboursement en capital de la dette à long terme.

ÉVOLUTION DU RATIO DES CHARGES NETTES PAR 100 \$ DE RFU

ANNÉE	DÉPENSES	RFU	RATIO
2016	13 344 637 \$	539 497 442 \$	2,46 \$
2017	14 091 960 \$	574 276 307 \$	2,44 \$
2018	13 816 943 \$	571 580 481 \$	2,41 \$
2019	14 324 732 \$	608 988 030 \$	2,33 \$
2020	13 246 562 \$	621 875 357 \$	2,12 \$
2021	13 576 378 \$	656 063 972 \$	2,07 \$

L'un des indicateurs publiés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est le ratio des charges nettes (dépenses) sur la richesse foncière uniformisée (RFU). Ce ratio permet d'observer la tendance des charges de la municipalité par rapport à la croissance de l'économie locale.

La RFU comprend l'évaluation de tous les immeubles imposables ainsi que l'évaluation de certains immeubles non imposables pour lesquels la Ville reçoit des paiements tenant lieu de taxes (écoles, hôpitaux, etc.)

SITUATION FINANCIÈRE



9

SYNTHÈSE



Excédent
de l'année
1 016 919 \$



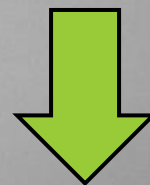
7,5 % du
budget

Charges
nettes par
100 \$ de RFU
2,07 \$



2,20 \$
Moyenne 2020
des 10 villes
comparables

Actifs
44 454 148 \$



Hausse de
2 542 206 \$

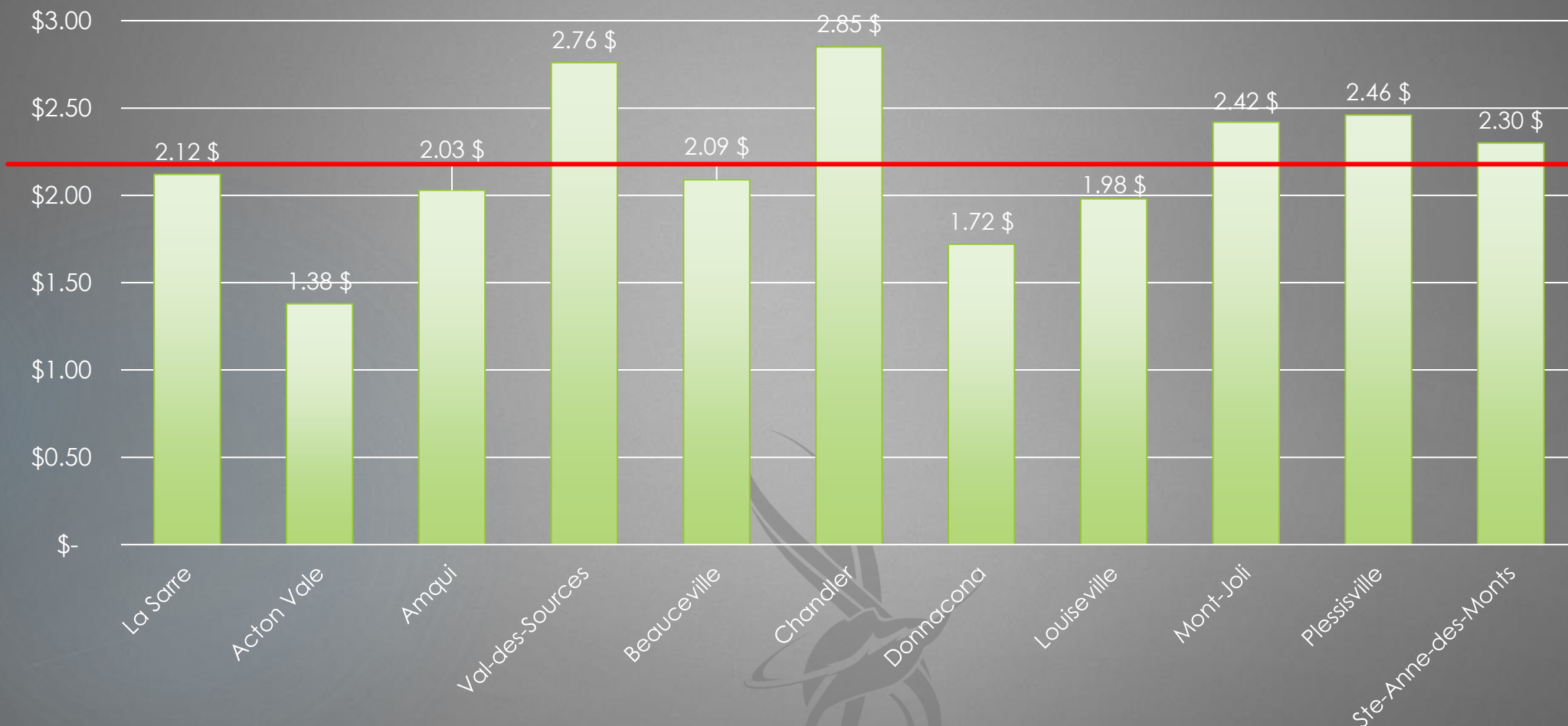
Dette
9 452 439 \$



Diminution
de
2 110 856 \$

CHARGES NETTES PAR 100 \$ DE RFU DES 10 VILLES COMPARABLES DU QUÉBEC EN 2020

10



— Moyenne des 10 villes comparables avec La Sarre = 2,19 \$



DETTE DE LA VILLE

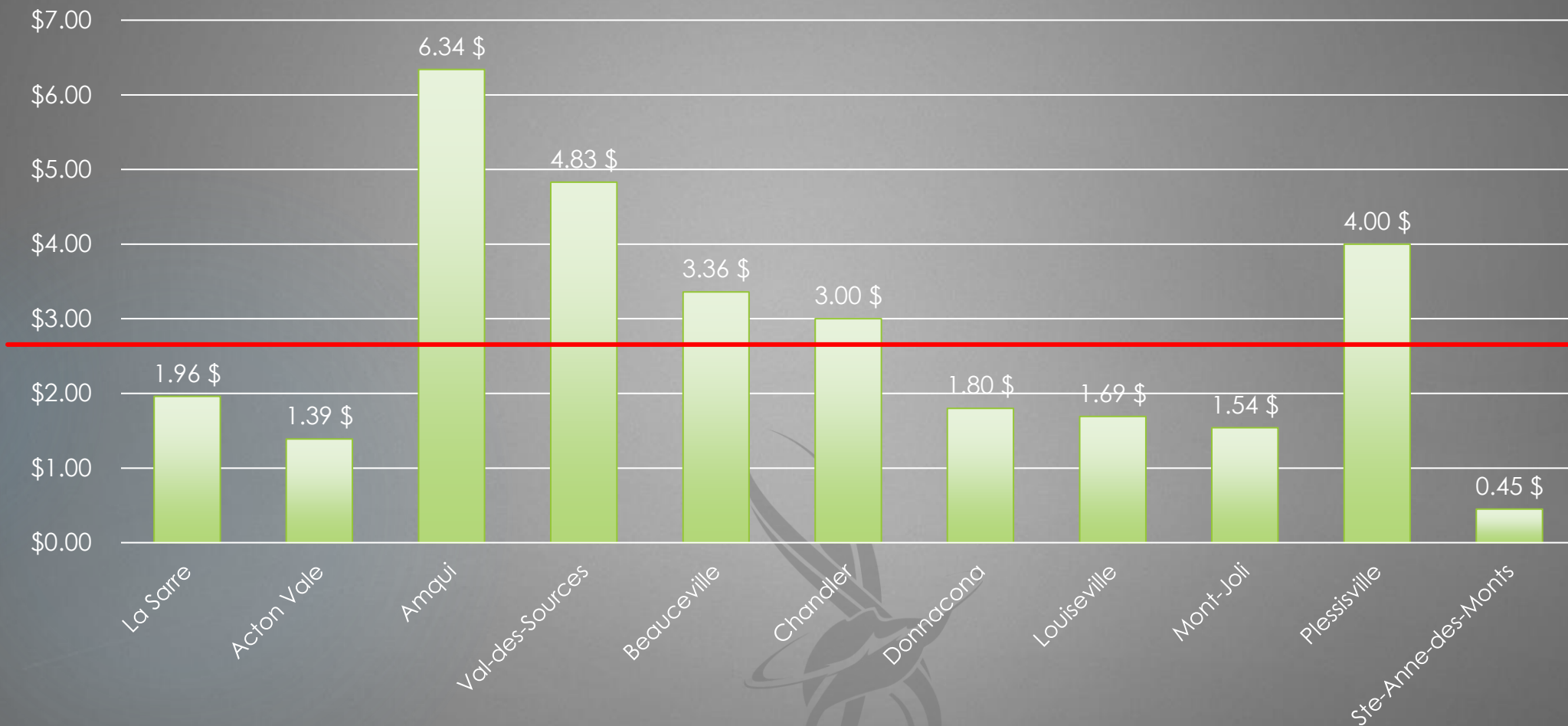
COMPARATIFS ET FAITS SAILLANTS

	2020	2021	OBJECTIF
Service de la dette par rapport au budget de fonctionnement	6,68 %	7,63 %	+ bas que 16 %
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	1,96	1,86	+ bas que 2.25
Endettement total net à long terme sur les revenus totaux	87 %	74 %	+ bas que 125 %

RESPECT DE LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

ENDETTEMENT À LONG TERME SUR LA RFU AU 31 DÉCEMBRE 2020 DES 10 VILLES COMPARABLES

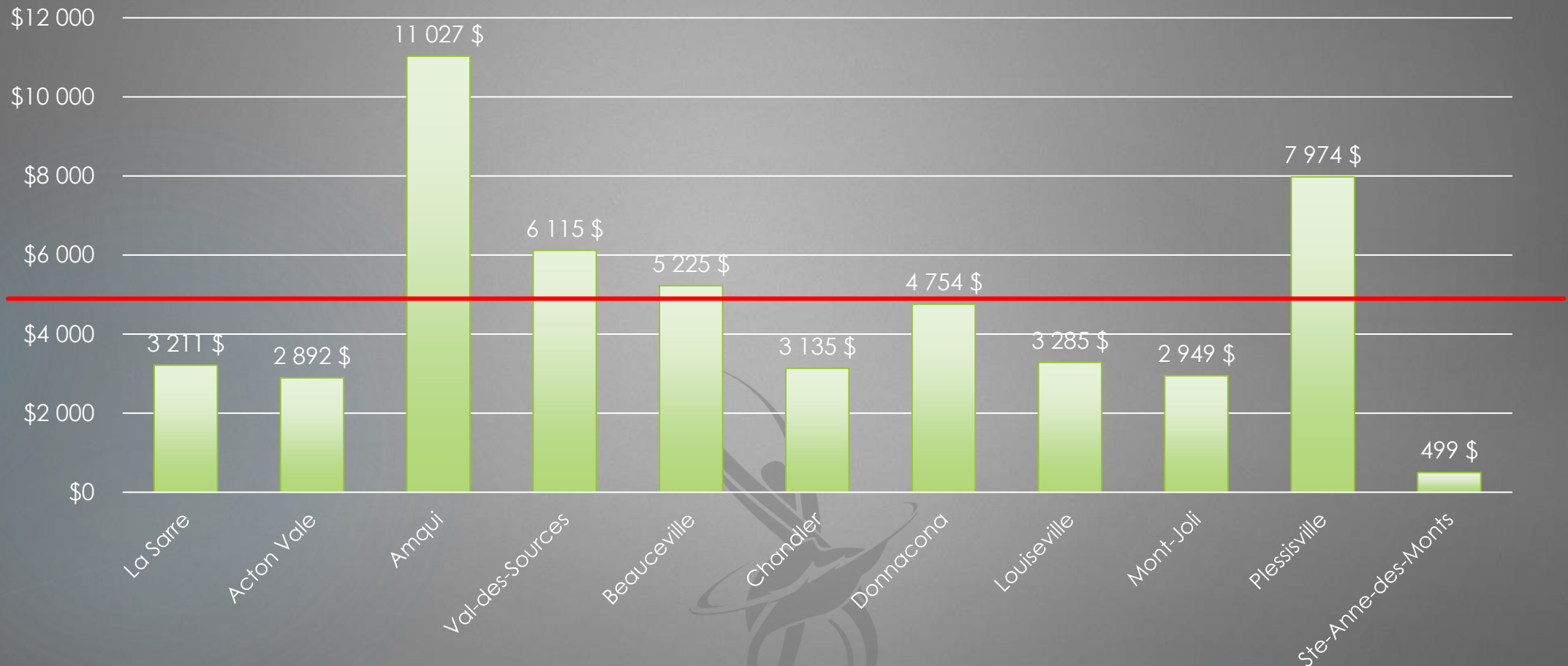
13



— Moyenne des 10 villes comparables avec La Sarre = 2,76 \$

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020 DES 10 VILLES COMPARABLES

14



— Moyenne des 10 villes comparables avec La Sarre = 4 642 \$

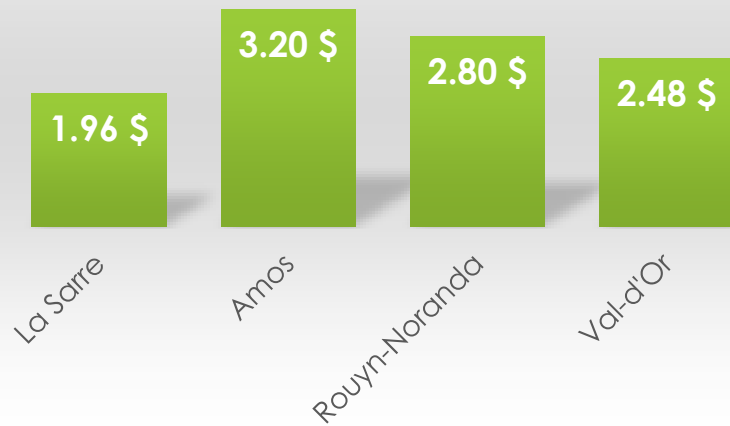


RATIO DE DETTE PAR RAPPORT AUX 4 PLUS GRANDES VILLES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

15



ENDETTEMENT À LONG TERME SUR LA RFU AU 31 DÉCEMBRE 2020



ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020



CONCLUSION

La situation financière de **la Ville demeure solide** malgré une crise planétaire, et cette dernière est bien positionnée pour faire face aux imprévus lorsqu'ils surviennent. Les déficits budgétaires, interdits par la loi, sont donc évités. La charge fiscale de nos citoyens demeure maintenue à un niveau enviable.

Les citoyens lasarrois demeurent au centre de toutes les actions entreprises, et il est convenu de poursuivre les efforts en ce sens. La saine gestion dont La Sarre a fait preuve les dernières années démontre clairement son engagement à assurer à ses citoyens une **ville paisible et sécuritaire**. Ils sont écoutés, et ils sont impliqués dans le développement de la communauté pour que La Sarre devienne **urbaine de nature**. La croissance de l'économie lasarroise est donc favorisée au bénéfice de tous.

À la Ville de La Sarre, nous nous sommes engagés et nous continuons **d'agir avec éthique et intégrité**. Nous avons instauré des pratiques de gouvernance permettant le dépôt d'un rapport consolidé fort, qui démontre le chemin parcouru en cette année particulière. Depuis toujours, nos employés sont au rendez-vous, et ils l'ont été tout au long de la crise. **Ils ont su se réinventer et adapter l'offre de la Ville pour assurer toujours un service de grande qualité tout en affrontant des défis encore inégalés**. Ils ont su se renouveler et mettre leurs forces à profit pour mener à bien nombre de projets au bénéfice des citoyens, dans les règles et avec conviction.

C'est une fierté de respecter nos engagements grâce à une **gestion responsable et durable**, qui permet à La Sarre de demeurer **prospère, saine et accueillante!**





MERCI



INFO@VILLE.LASARRE.QC.CA



WWW.VILLE.LASARRE.QC.CA